

VALORISATION DES PRODUITS DE DÉCONSTRUCTION

Adaptation du CCT Qualiroutes en lien avec les matériaux recyclés



Ir Agnès Calberg

PRIORITÉ SPW Mobilité & Infrastructures

QUALITÉ DES OUVRAGES QU'II RÉALISE TANT

PAR LEUR DIMENSIONNEMENT

QUE PAR LEUR DURÉE DE VIE



- Tout € public investi est investi pour des décennies
- Une durée de vie réduite d'un ouvrage génère de nouveaux déchets



TOUTE ERREUR AU DÉPART, SOIT DANS LES PRESCRIPTIONS, SOIT DANS LES CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS, SOIT DANS LE DIMENSIONNEMENT

A DES CONSÉQUENCES LOURDES

- → de par l'ampleur des chantiers
- → de par les effets différés des désordres pour les parties enfouies dans le sol
- → en termes d'image de l'ensemble du secteur de la construction (visibilité de nos chantiers par les citoyens)
- → en termes de contrepublicité des produits qui s'avéreraient inappropriés



LE PROFESSIONNALISME DE CHACUN, À TOUS LES STADES, EST INDISPENSABLE







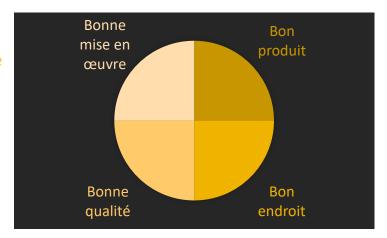


LE SPW M&I EST OUVERT À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET À L'INTÉGRATION DE PRODUITS RECYCLÉS ET ARTIFICIELS DANS SES CHANTIERS S'ILS SONT ADÉQUATS

- La route n'est pas le réceptacle unique de ce type de matériaux
- Le secteur routier a une capacité d'absorption limitée de tels matériaux

Adéquation indispensable entre

- bon produit
- bon endroit
- bonne qualité
- bonne mise en œuvre





QUELS DÉBOUCHÉS POUR LES PRODUITS DE DÉCONSTRUCTION ?

Produit à part entière

• Remblais

Sous fondation

• Fondation non liée

Constituants d'un produit

• Fondation liée

Suivant les cas les caractéristiques importantes peuvent varier.

De même que le contexte d'utilisation peut influencer (type de réseau, ...)







UTILISATION EN TANT QUE REMBLAIS & SOUS-FONDATION

Ils remplissent alors 2 fonctions :

- > Portance: pour pouvoir compacter il faut maîtriser la teneur en fines.
- > Drainabilité : dans le cas d'une sous-fondation cette fonction est essentielle :
 - La sous-fondation d'une route est surtout un drain.
 - o Principal ennemi d'un drain : les fines.
 - Un produit riche en fines (naturel, recyclé ou artificiel) n'est donc pas compatible.
 - Et surtout : prévoir l'évacuation de l'eau reprise par les drains !!



CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

- Caractéristiques importantes pour la portance
 - Composition et granulométrie
 - > Teneur en fines
 - Initiale (< 0.063 mm)
 - Produites par la manipulation (LA/MDE; < 1.6 mm)
- Caractéristiques importantes pour la drainabilité
 - Composition et granulométrie
 - > Teneur en fines
 - Initiale (< 0.063 mm);
 - Produites par la manipulation (LA/MDE ; < 1.6 mm)
 - Produites par les conditions hivernales (G/D ; < 4 mm)
 - > Forme





UTILISATION EN TANT QUE FONDATION LIEE OU NON

- Suivant que la fondation est liée ou non, les caractéristiques importantes sont différentes
 - Fondation non liée :
 - Composition et granulométrie
 - Teneur en fines
 - Initiale (< 0.063 mm);
 - Produites par la manipulation (LA/MDE; < 1.6 mm)
 - Produites par les conditions hivernales (G/D; < 4 mm)
 - Fondation liée :
 - Composition et granulométrie
 - > Teneur en fines
 - Initiale (< 0.063 mm);
 - Produites par la manipulation (LA/MDE; < 1.6 mm)





EVOLUTION DES CARACTÉRISTIQUES

- Le SPW M&I a avancé dans cette démarche avec professionnalisme, en partenariat avec les producteurs et les entreprises de voirie, avec l'aide du CRR.
- En ayant l'assurance du comportement adéquat des matériaux, le SPW M&I a donc assoupli certaines prescriptions en fonction des conditions d'utilisation.
- Le SPW M&I impose à l'adjudicataire la mise en place d'un Plan qualité pour la pose de toutes les sous-fondations.
- Un groupe de travail SPW M&I + CRR a été créé pour le suivi de futurs chantiers mettant en œuvre des granulats recyclés ou artificiels.



Les adaptations du CCT Qualiroutes au 1^{er}/07/2018 portent sur 3 thématiques

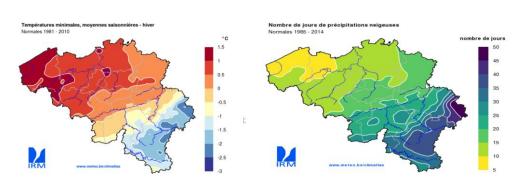
- 1. Zones climatiques
- 2. Sensibilité au gel/dégel
- 3. Catégories de recyclés



1. ZONES CLIMATIQUES

- Une réflexion a été menée au SPW M&I et a abouti aux conclusions suivantes :
 - En Belgique le sillon Sambre et Meuse constitue une nette frontière entre climats hivernaux
- Conclusion
 - Nord du sillon Sambre et Meuse : Climat atlantique
 - Sud du sillon Sambre et Meuse : Climat continental







2. SENSIBILITE AU GEL/DEGEL

- La norme EN 13242 prévoit :
 - La sensibilité au gel et au dégel peut être déterminée soit selon l'EN 1367-1 (essai gel/dégel) soit selon l'EN 1367-2 (sulfate de magnésium)

- Conclusion
 - Qualiroutes accepte les résultats des deux types d'essais pour tous types de granulats.



3. CATEGORIES DE RECYCLES

Renforcer les performances des recyclés mixtes : composition du granulat recyclé Type B+ du projet de révision de la NBN B15-001

	C. 4	C. 4.3.5.1.		C. 4.3.6.1.		C. 4.3.7.1.		C. 4.3.8.	
Composition (NBN EN 13242 + A1)		Gravillons de débris de béton		Gravillons de débris mixtes		Gravillons de débris de maçonnerie		Gravillons de granulats recyclés d'enrobés hydrocarbonés	
	Teneur (%)	Catégorie	Teneur (%)	Idem B+	eneur (%)	Catégorie	Teneur (%)	Catégorie	
Rc Béton	≥ 70	Rc ₇₀	non > 50	Rc _{NR}	non requis	Rc _{NR}	non requis	Rc _{NR}	
Rc + Ru + Rg	≥ 90	Rcug ₉₀	≥ 50	70 Rcug ₅₀	< 50 30	Rcug _{Déclarée}	< 50	Rcug _{Déclarée}	
Rb Argile		Rb ₁₀₋	≤ 50	30 250-	> 50	b _{Déclarée}	Or ≥	Rb ₁₀₋	
Ra _{Mat bitu}	mineux ≤ 5	Ra ₅₋	≤ 5	Ra ₅₋	≤ 5	Ra ₅₋	≥ 50	Ra ₅₀₋	
Rg Verre	≤ 2	Rg ₂₋	≤ 2	Rg₂₋	≤ 2	Rg₂₋	≤ 2	Rg ₂₋	
X	≤ 1	X ₁₋	≤ 1	X ₁₋	≤ 1	X ₁₋	≤ 1	X ₁₋	
FL Flottar	t ≤ 5	2 FL ₅₋	≤ 5 2	7 FL ₅₋	≤ 5 2	FL ₅₋	≤ 5 2	FL ₅₋	

Les PRESCRIPTIONS sont donc devenues

Sous-Fondation :

Caractéristiques	Avant 01/07/2018	Actuellement (1997)
Fines:	f7	f7
	Type 4 : f3	Type 4: f3
Sensibilité au Gel/dégel	F2	➤ Tous réseaux sauf IIIb - Sud sillon S et M
	Naturels, recyclés	➤ F2 ou MS25 pour granulats naturels, recyclés et artificiels
	et artificiels	➤ Tous réseaux sauf IIIb - Nord sillon S et M
		F4 ou MS35 ou F10 sous conditions du critère allemand
		pour granulats naturels, recyclés et artificiels
		> Trafic léger : réseau IIIb
		critère Gel/Dégel non requis pour granulats naturels, recyclés
		<u>et artificiels</u>
		➤ Type 4:
		F4 ou MS35 ou F10 sous conditions du critère allemand
		pour granulats naturels et <u>recyclés</u> (artificiels exclus)

PRESCRIPTIONS

Fondation liée :

Caractéristiques	Avant 01/07/2018	Actuellement
Fines :	f7	f7
Sensibilité au Gel/dégel	F2 Naturels, recyclés et artificiels	F4 ou MS35 ou F10 sous conditions du critère allemand – pour granulats naturels, recyclés et artificiels

❖ Fondation non liée – Type I et II :

Caractéristiques	Avant 01/07/2018	Actuellement
Fines :	f9	f9
Sensibilité au Gel/dégel	F2 Naturels, recyclés et artificiels	F4 ou MS35 ou F10 sous conditions du critère allemand granulats naturels et recyclés et granulats artificiels après approbation de l'AGW terres excavées modifiant l'AGW du 14/6/2001

	ADAPTATIONS	Sous fondation		
	E S E	Fondation liée		
SYNTH	Fondation nor			
	Remblai			
Wallonie mobilité infrastructures				

SPW

liée

> f7 – <u>critère Gel/Dégel non requis pour granulats naturels</u>, recyclés et artificiels > Type 4: → f3 – F4 ou MS35 ou F10 sous conditions du critère allemand – pour granulats naturels et recyclés (artificiels exclus) f7 – F4 ou MS35 ou F10 sous conditions du critère allemand – pour granulats naturels, recyclés et artificiels f9 (Type I et II) - F4 ou MS35 ou F10 sous conditions du critère allemand pour granulats naturels et recyclés et pour artificiels après approbation de l'AGW terres excavées modifiant l'AGW du 14/6/2001 Critères fines initiales f et Gel/Dégel non requis sauf mention au CSC pour granulats naturels et recyclés. Artificiels autorisés uniquement si mentionné au CSC. Service public de Wallonie mobilité infrastructures

Tous réseaux sauf IIIb - Sud sillon S et M

Tous réseaux sauf IIIb - Nord sillon S et M.

> Trafic léger : réseau IIIb

> f7 – F2 ou MS25 pour granulats naturels, recyclés et artificiels

f7 – F4 ou MS35 ou F10 sous conditions du critère allemand –

pour granulats naturels, recyclés et artificiels

<u>Ces adaptations sont d'application</u>:

- Validation par le comité de gestion du CCT Qualiroutes des textes adaptés (chapitre C, chapitre F, chapitre Q et PAQ)
- Mise en application des textes le 1er juillet 2018 donc applicables pour tout avis de marché publié à partir de cette date et suivi de ces projets par le Groupe de travail (SPW M&I/CRR).

Je vous remercie de votre attention

